



Bureau du Canada pour le millénaire

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/83-2001

ISBN 0-660-61697-1



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Bureau du Canada pour le millénaire Rapport sur le rendement 2000-2001



2000
Canada

Herb Gray

VICE-PREMIER MINISTRE

Des souvenirs
à partager...

des rêves
à façonner.

Table des matières

I. Message du Vice-premier ministre	1
II. Contexte socio-économique	3
Aperçu du Bureau.....	4
Objectif du programme	6
Priorités stratégiques	7
III. Résultats stratégiques.....	9
Atteintes des résultats	9
Rendement des conséquences.....	11
Des conséquences tangibles.....	22
Rendement interne du Bureau	31
Annexes	33
Aperçu du rendement financier.....	33
Tableaux financiers récapitulatifs.....	34
Autres renseignements.....	37
Numéros à retenir.....	37

I. Message du Vice-premier Ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur le rendement du Bureau du Canada pour le millénaire de 2000-2001. Ce rapport expose le rendement du Bureau durant cet exercice, alors que s'achèvent ses activités et que se réalisent les projets appuyés dans le cadre du Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC).



La phase IV du programme a continué de susciter l'enthousiasme des Canadiens, ceux-ci ayant saisi cette occasion de faire quelque chose de spécial pour leurs collectivités et leur pays. Des centaines de milliers de Canadiens — jeunes et moins jeunes — ont participé à toutes sortes de projets de portée locale, nationale et même internationale. Le programme étant axé sur l'établissement de partenariats, les citoyens des collectivités se sont associés à des entreprises privées et à d'autres organisations afin de créer des projets uniques et captivants qui marqueront le 21^e siècle.

Avec l'appui du Programme des partenariats du millénaire du Canada, les Canadiens ont mené à bien des projets, tels que *Réaliser l'alphabétisation, Le Canada se souvient 2000*, la *Réplique du schooner Pacific Grace* et le *Réseau de sentiers dans la vallée de Meewasin*, des projets qui ont contribué à mieux faire connaître l'histoire du Canada et à mieux faire apprécier la diversité et le caractère multiculturel du pays. Ces derniers, ainsi que plusieurs autres projets, ont permis d'atteindre les résultats visés. Ainsi, ils ont sensibilisé les Canadiens aux questions environnementales et les ont incités à protéger activement leur patrimoine naturel. Ils ont donné aux jeunes la possibilité de s'exprimer et d'acquérir une précieuse expérience qui les aidera dans leur quête de l'excellence au 21^e siècle. Ils ont fait la promotion des arts et de la culture du pays et ont permis aux Canadiens de laisser leur marque dans le nouveau millénaire. Ils les ont encouragés à partager une partie d'eux-mêmes avec leurs concitoyens des quatre coins du pays. Ils ont amené les Canadiens à se rassembler afin de mettre en œuvre des projets au sein de leurs collectivités.

Grâce à leur vision et à leur engagement ainsi qu'aux partenariats remarquables qu'ils ont formés pour accomplir ces projets, les Canadiens ont créé un héritage dont profiteront les générations futures. Ce sont des projets typiquement canadiens qui représentent les valeurs canadiennes. Nous sommes fiers d'avoir pris part à la création de ce merveilleux héritage et d'avoir contribué dans l'esprit du thème national du millénaire :

Des souvenirs à partager...des rêves à façonner.



Des souvenirs à partager...

Les thèmes du PPMC :

Célébrer les réussites des générations passées et raconter l'histoire du Canada afin d'inspirer les futures générations à relever les défis et à profiter des occasions à l'échelle locale, nationale et internationale;



Laisser un legs durable pour créer et renouveler les caractéristiques contribuant à la qualité de vie des Canadiens;



Encourager les Canadiens et d'autres peuples du monde à explorer notre pays;



Échanger des cultures, des idées et des approches qui feront du Canada du nouveau millénaire un pays riche, diversifié et dynamique;



Motiver les jeunes Canadiens pour qu'ils appuient leurs collectivités;



Respecter l'environnement, appuyer le développement durable;



Promouvoir l'innovation et la technologie axées sur les jeunes et les collectivités.

**des rêves
à façonner.**



II. Contexte socio-économique

Lors du discours du Trône rendu public en septembre 1997, le Gouverneur général de l'époque, M. Roméo Leblanc, a souligné que le nouveau millénaire représentait une occasion unique pour les Canadiens et les Canadiennes de « montrer au reste du monde la richesse de notre diversité, la force des valeurs canadiennes et l'avenir prometteur que nous réserve le XXI^e siècle ».

De ces paroles, un sondage a été mené auprès de la population par la maison de sondage Angus Reid afin de connaître le point de vue des Canadiens et des Canadiennes au sujet des activités possibles soulignant le nouveau millénaire.

Parmi les points les plus importants que le sondage a permis de relever, on retrouve notamment l'idée de créer des initiatives qui nécessiteraient la participation de tous : gouvernements, organismes communautaires, gens d'affaires et citoyens.

En ce qui concerne les initiatives, les Canadiens et Canadiennes ont mentionné privilégier celles qui célèbrent nos réussites, explorent notre patrimoine et façonnent notre avenir.

Pour souligner la venue du nouveau millénaire les Canadiens et Canadiennes ont été en faveur de...

✦ *la mise sur pied d'un programme de partenariats entre les différents ordres de gouvernement, les collectivités et les citoyens;*

✦ *la tenue d'événements et d'activités marquant de façon spéciale le nouveau millénaire;*

✦ *la réalisation d'initiatives permettant de laisser un héritage durable pour les générations futures.*





Une naissance attendue

Créé le 4 juin 1998, le Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC) est depuis dirigé de main de maître par le Vice-premier ministre du Canada, l'honorable Herb Gray. Le gouvernement du Canada lui avait alors confié la responsabilité de coordonner les initiatives du millénaire. Le Bureau du Canada pour le millénaire (le Bureau), créé le 12 mars 1998 à titre de ministère temporaire, est chargé d'administrer le PPMC.

Et l'aventure débuta ainsi...

Sous le thème Des souvenirs à partager...des rêves à façonner, le Bureau a alors été créé à titre de ministère temporaire ayant comme mandat d'encourager la population canadienne à réaliser des projets relatifs à nos réussites, à notre histoire et à notre vision de l'avenir.

Un rôle important

Ayant un seul secteur d'activité intitulé les « Initiatives du millénaire », le Bureau est tenu d'assurer la coordination des initiatives et des activités du gouvernement canadien entourant la célébration du millénaire au Canada et à l'étranger.

Une des responsabilités du Bureau consistait en la tenue de consultations avec les représentants des autres ministères et organisations du gouvernement fédéral au sujet de questions liées au millénaire et au PPMC telles que l'admissibilité, les critères et les lignes directrices du programme, les objectifs gouvernementaux ainsi que les façons d'éviter le double emploi.

Mandat du Bureau :

Inciter les Canadiens et Canadiennes à réaliser des initiatives qui...

- ♣ *célèbrent nos réussites,*
- ♣ *explorent notre patrimoine,*
- ♣ *façonnent notre avenir,*
- ♣ *favorisent les partenariats locaux, nationaux et internationaux,*
- ♣ *contribuent aux projets ayant une incidence durable.*

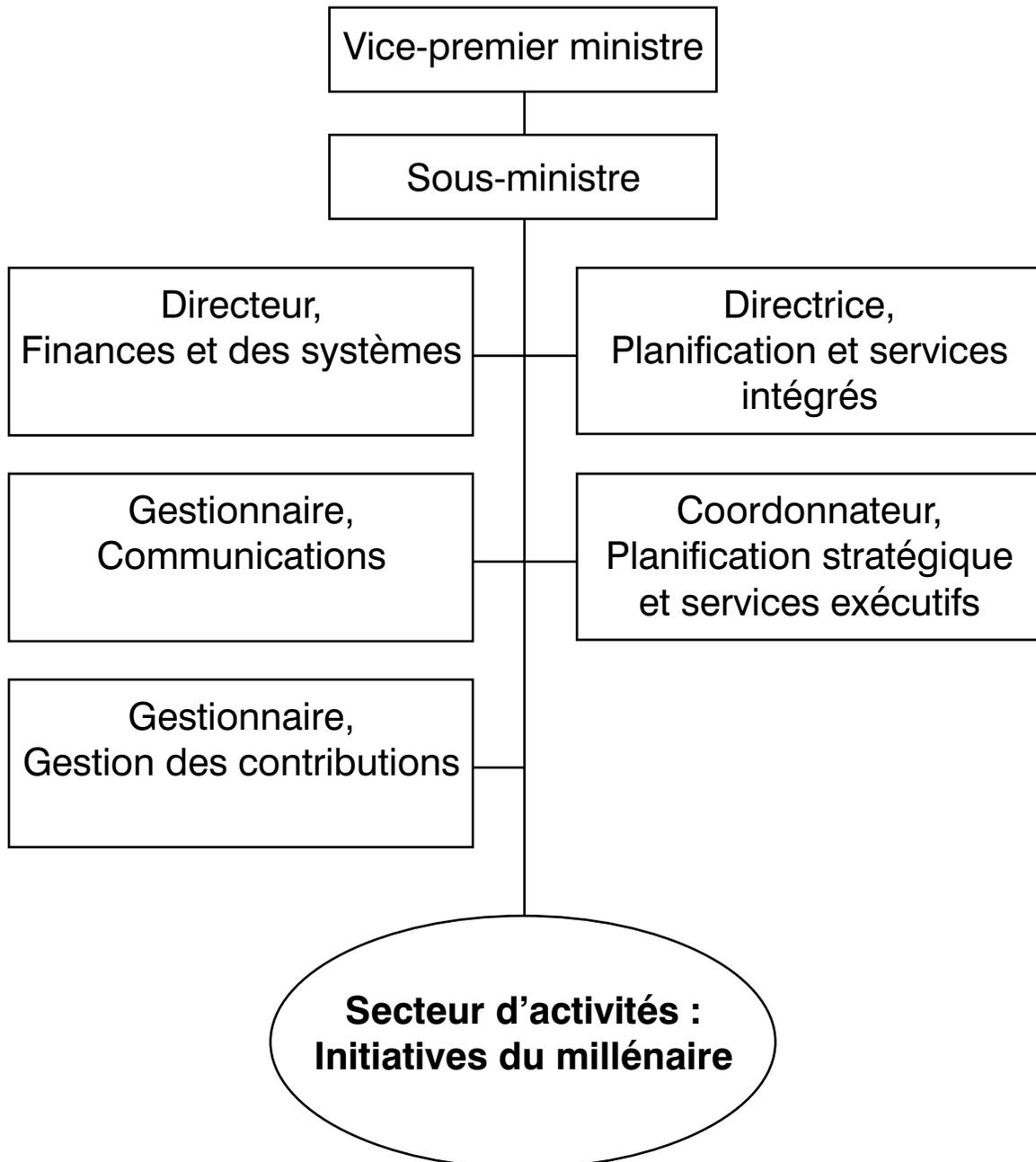
Secteur d'activité — Initiatives du millénaire :

Aider à bâtir des partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour souligner le millénaire.



Organigramme

Bureau du Canada pour le millénaire



OBJECTIF DU PROGRAMME



Une aide précieuse

L'objectif du PPMC est de favoriser l'établissement de partenariats entre les différents paliers de gouvernement, les collectivités et les citoyens pour souligner le millénaire. Il constitue donc un programme de contributions fondé sur les collectivités et axé sur la participation des Canadiens et Canadiennes, en vue de tenir compte de la diversité du pays.

Le PPMC fournit jusqu'à un tiers (ou 33 %) des fonds admissibles nécessaires à la réalisation des projets qui ont été sélectionnés pour faire partie du programme.

Parrainage

Les projets financés dans le cadre du Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC) reçoivent automatiquement un parrainage du Bureau du Canada pour le millénaire. Ce parrainage signifie que l'organisme promoteur est autorisé à utiliser le logo officiel du millénaire « Canada 2000 » à des fins promotionnelles ou non commerciales. Il est aussi possible pour un organisme promoteur de présenter une demande de parrainage au Bureau du Canada pour le millénaire, et de voir cette demande acceptée, sans recevoir d'aide financière dans le cadre du PPMC. Dans un cas comme dans l'autre, les projets qui reçoivent un parrainage du Bureau du Canada pour le millénaire sont publicisés sur le site Web du millénaire du Canada.

Saviez-vous que le PPMC a :

- ♣ *reçu 10 419 demandes de financement*
- ♣ *approuvé le financement de 1 745 projets*
- ♣ *reçu 153 demandes de parrainage*
- ♣ *approuvé 86 projets sous le programme de parrainage*



PRIORITÉS STRATÉGIQUES



Afin d'honorer l'engagement qu'il a pris envers les Canadiens et Canadiennes, le Bureau a établi, à titre de priorité pour l'année 2000-2001, de :

- ✦ prendre des décisions opportunes sur le financement ou le parrainage;
- ✦ négocier des ententes contractuelles avec les requérants;
- ✦ lancer des activités marquant le millénaire et organiser des activités en collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes; et
- ✦ veiller à ce que les initiatives soient conformes à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Une sortie élégante

Comme le Bureau tire sa révérence à la fin de l'année 2001, plusieurs questions d'ordre opérationnelles sont traitées en priorité. Le Bureau doit maintenir en place une main-d'œuvre hautement qualifiée afin de conclure ses activités ainsi que de continuer à favoriser un milieu de travail agréable pour ses employés. L'aide aux employés à la recherche d'un nouvel emploi demeure, par la suite, une priorité.

Le Bureau met également l'accent sur l'établissement de nouveaux modes d'exécution de programme à mesure qu'il réduit ses activités. Puis, il s'assure également de la conformité avec les directives fédérales ainsi qu'avec les exigences obligatoires en matière de reddition de comptes avant la cessation du PPMC et la fermeture du Bureau.



III. Résultats stratégiques

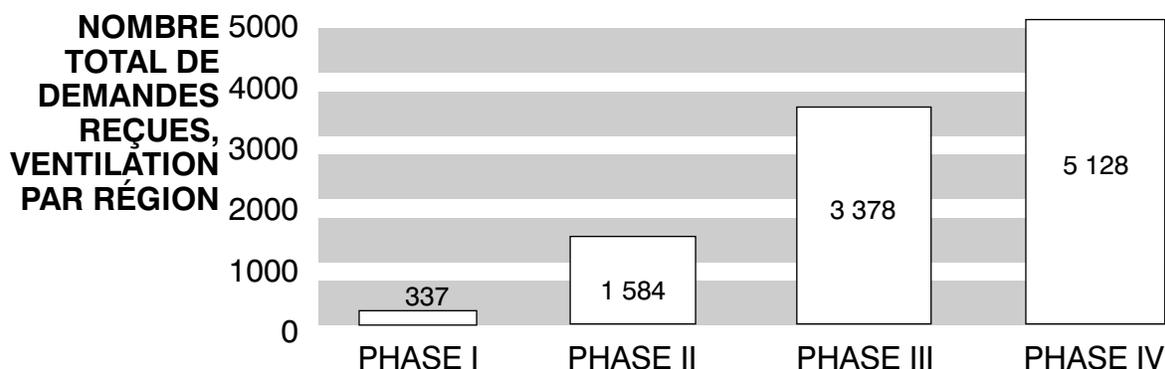
ATTEINTES DES RÉSULTATS



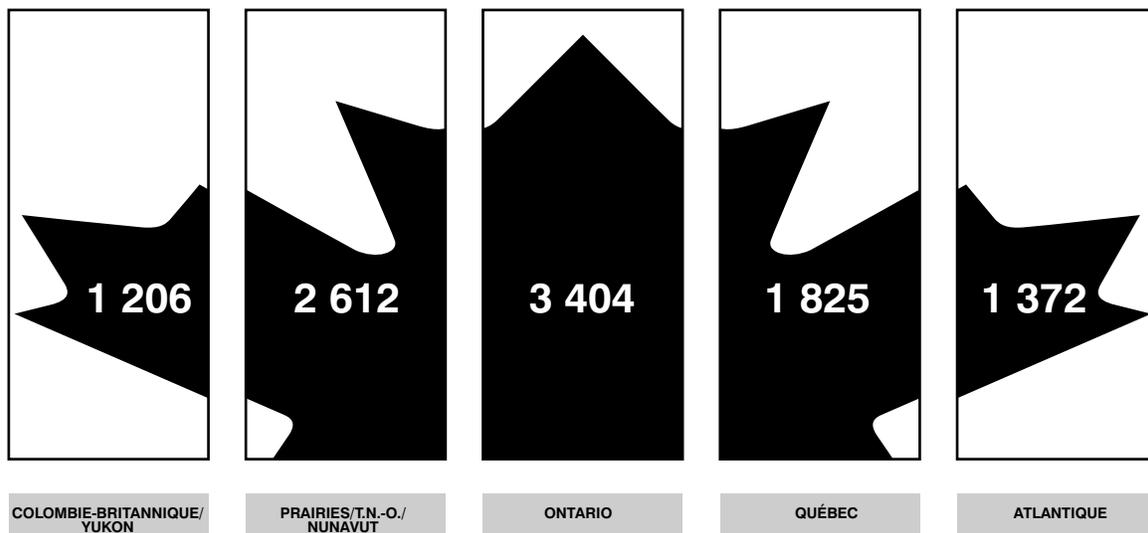
Succès auprès de la population

Commençant ses activités à petits pas, le programme s’est fait connaître et a gagné en popularité très rapidement auprès des Canadiens et des Canadiennes. Le nombre de demandes de financement a progressé à un rythme impressionnant, passant de 337 demandes au cours de la première phase (19 juin 1998) à 5 128 demandes lors de la dernière (30 novembre 1999). Au total, le Bureau a reçu plus de 10 000 demandes de financement partiel.

En ce qui concerne les demandes de parrainage du millénaire du Canada, le Bureau a reçu 7 applications au cours de sa première phase d’activité, tandis qu’il en a reçu 64 lors de la quatrième phase, soit un nombre neuf fois supérieur à celui du début de ses opérations.



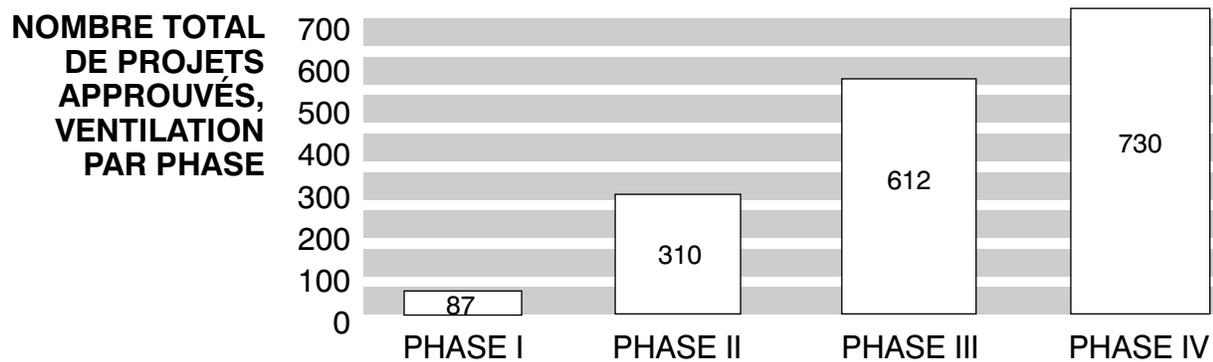
NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES, VENTILATION PAR RÉGION



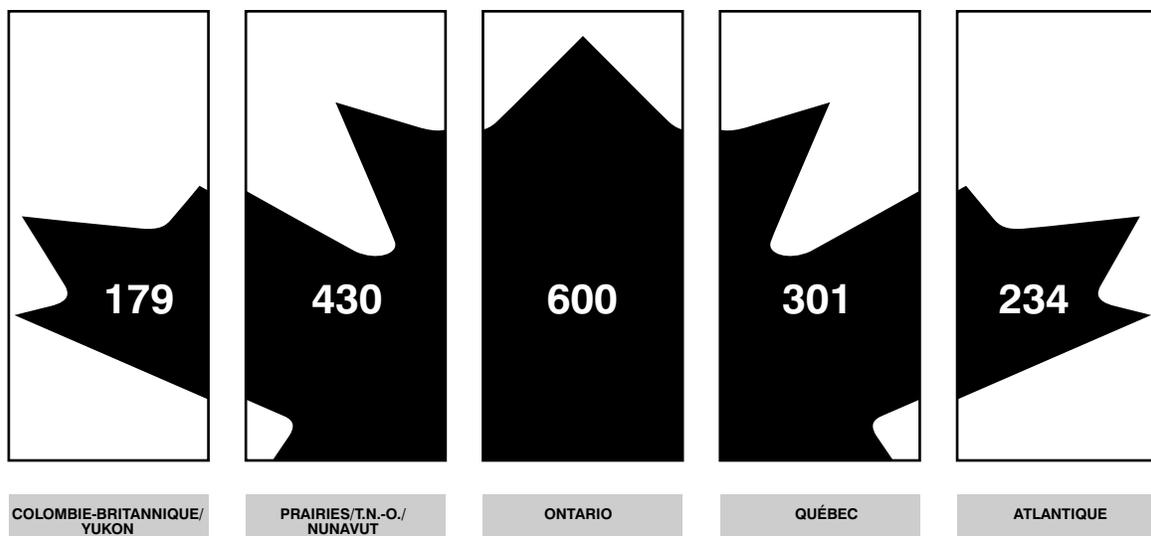
Évaluation équitable

Afin de sélectionner les projets et de répartir le financement de façon équitable, toutes les demandes ont été évaluées suivant une grille de critères établie en fonction du respect des objectifs et des thèmes du programme.

Au cours des trois années sur lesquelles s'est étendu le programme, plus de 1 700 projets ont été approuvés pour des demandes de financement, alors que 86 projets ont été approuvés pour le parrainage du millénaire du Canada.



NOMBRE TOTAL DE PROJETS APPROUVÉS, VENTILATION PAR RÉGION



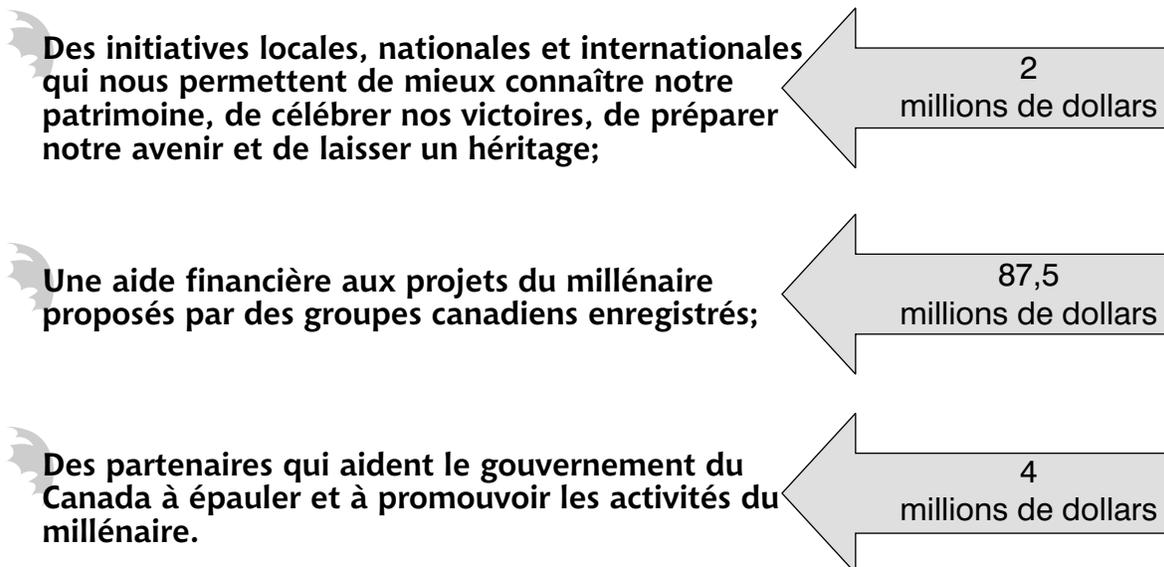


Autorisations

Bureau du Canada pour le millénaire Secteur d'activité — Initiatives du millénaire	
Dépenses prévues	93 487 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>95 768 001 \$</i>
2000-2001, Dépenses réelles	71 738 872 \$

Conséquences stratégiques

Les conséquences stratégiques prises pour l'année 2000-2001 étaient destinées à fournir à tous les Canadiens et Canadiennes : « Un legs durable pour les générations futures ». Le Bureau s'est employé à l'atteinte de ces dernières qui se sont manifestées par :

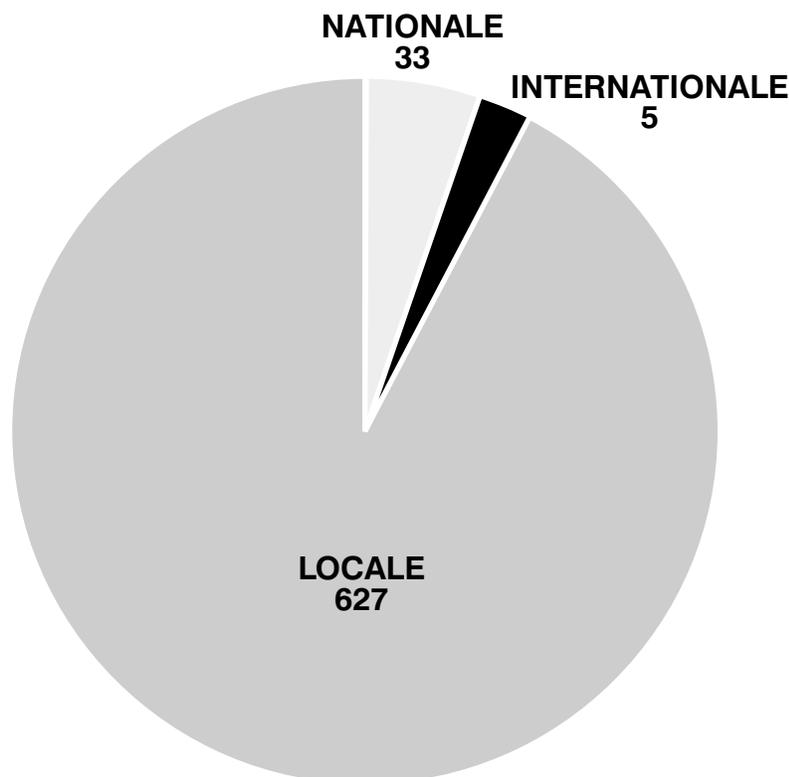


Des initiatives locales, nationales et internationales qui nous permettent de mieux connaître notre patrimoine, de célébrer nos victoires, de préparer notre avenir et de laisser un héritage

Lors de la phase IV, plus de 5 000 demandes de financement ont été acheminées au Bureau parmi lesquelles 730 projets ont été approuvés. Soixante-cinq de ces projets ont été rapportés dans le rapport de l'an dernier, les activités de ces projets devant se dérouler avant l'annonce officielle de la phase IV, prévue en mai 2000. Une phase IV intérimaire a donc été créée afin de réaliser les 65 projets. Les 665 autres projets approuvés pour la phase IV font l'objet du présent rapport.

Les projets approuvés par le PPMC ont eu la chance d'avoir des incidences majeures pour les Canadiens et les Canadiennes, que ce soit à petite ou à grande échelle. Parmi les projets sélectionnés pour la phase IV, 627 ont une portée locale, 33 une portée nationale, tandis que 5 projets sont d'une envergure internationale.

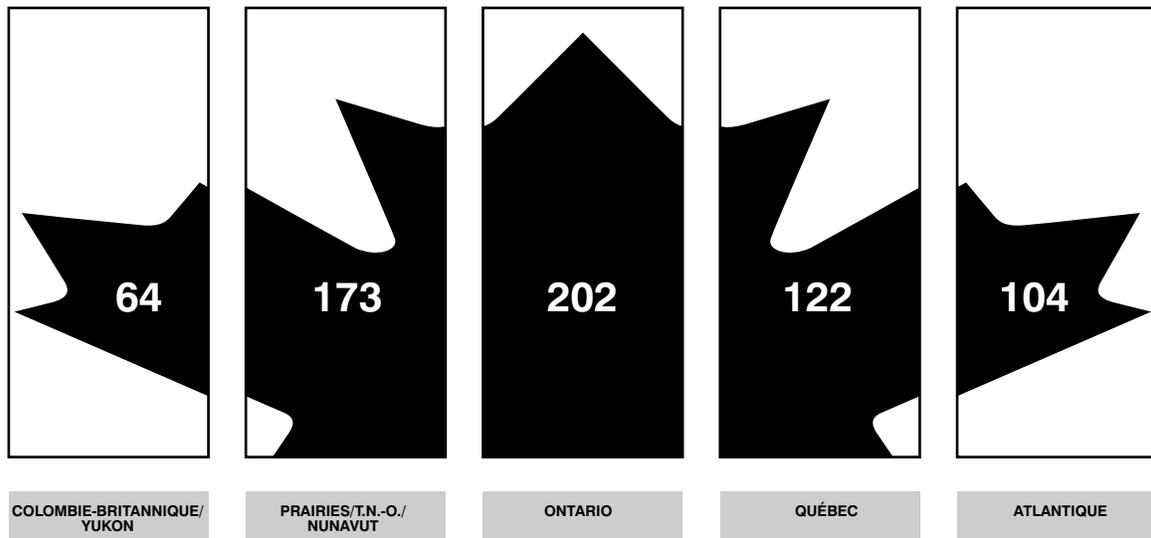
**NOMBRE TOTAL DE PROJETS APPROUVÉS LORS DE LA PHASE IV,
VENTILATION PAR PORTÉE GÉOGRAPHIQUE**



Un reflet pancanadien

Un des aspects les plus importants du PPMC c'est qu'il a permis de réaliser des projets à la grandeur du pays. Une certaine répartition pancanadienne se retrouve effectivement dans la sélection des projets, et ce, à toutes les phases.

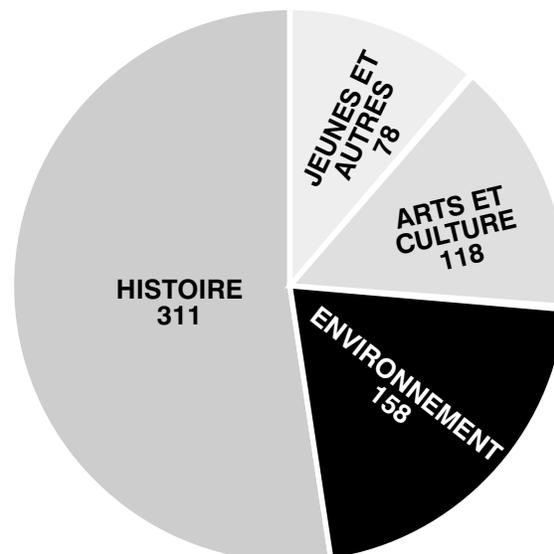
NOMBRE TOTAL DE PROJETS APPROUVÉS POUR LA PHASE IV, VENTILATION PAR RÉGION



Du passé à l'avenir, en passant par l'environnement

Sur le nombre de projets approuvés au cours de la phase IV, 47 % ont relaté des moments de notre histoire alors que 24 % se sont regroupés sous le thème de l'environnement. Le thème des arts et culture a, quant à lui, été représenté par 18 % des projets tandis que la jeunesse et les autres thèmes ont été le thème principal de 11 % des projets.

NOMBRE TOTAL DE PROJETS APPROUVÉS LORS DE LA PHASE IV, RÉPARTITION PAR THÈME



Partage ton histoire

Le PPMC a permis aux Canadiens et Canadiennes de réaliser de nombreux projets rendant hommage à nos bâtisseurs, à nos ancêtres ainsi qu'à tous ceux et celles ayant contribué à notre histoire.

Au cours de la quatrième phase du programme, 310 projets ont été approuvés dans le cadre du PPMC sous le thème de l'histoire, ce qui représente 47 % des projets de cette phase.



La fondation du musée de la musique du millénaire a permis de présenter l'histoire et les faits saillants du festival « Folks on the Rocks »

Musée de la musique du millénaire :
(Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest)



Les épouses de guerre du Canada ont participé à un rassemblement sur le site historique du Quai 21 afin de procéder au dévoilement d'une plaque commémorative soulignant leur arrivée au Canada entre 1939 et 1947

Les épouses de guerre au Quai 21 :
(Dartmouth, Nouvelle-Écosse)





Atelier de harnais à Fort Steele :
(Fort Steele, Colombie-Britannique)

La restauration et l'exploitation d'un atelier de harnais du XIX^e siècle a permis l'élaboration d'un nouveau programme de confection de harnais basé sur les techniques conventionnelles



Murale extérieure :
(Nipawin, Saskatchewan)

La conception d'une murale représentant le patrimoine, les réalisations et l'esprit des premiers colons et dirigeants de Nipawin orne maintenant la façade de l'immeuble de l'association des aînés de Nipawin

L'environnement, au cœur des préoccupations des Canadiens et Canadiennes

Les Canadiens et les Canadiennes ont souvent manifesté leurs préoccupations quant à la qualité de l'environnement pour les générations futures. Le PPMC leur a donc permis de réaliser des projets favorisant la préservation de nos richesses naturelles ainsi que la prise de conscience de l'importance de l'environnement pour l'avenir de notre pays.

Vingt-quatre pour cent (24 %) des projets, soit un total de 158 projets annoncés lors de la phase IV, se sont regroupés sous le thème de l'environnement.



Plantation d'arbres à St. Margaret's Bay :
(Tantallon, Nouvelle-Écosse)

La plantation de 625 arbres dans les collectivités avoisinantes de St. Margaret's Bay, en Nouvelle-Écosse, regroupait des arbres indigènes, notamment des amélanchiers, des pruches, des aubépines et des tilleuls



Sentier 2000 :
(Grand Falls-Windsor, Terre-Neuve)

L'aménagement d'un sentier de la nature mesurant 12,8 kilomètres amène les promeneurs à découvrir des habitats dignes d'intérêt dans des endroits inexplorés et des terres humides récemment réaménagées





Aménagement du parc commémoratif Robert L. Cotton :
(Stratford, Île-du-Prince-Édouard)

L'aménagement du parc commémoratif Robert L. Cotton à l'aide de sentiers, de panneaux d'intérêt historique, d'aires de pique-nique et de pavillons rend hommage à son propriétaire d'origine, l'entrepreneur et naturaliste Robert L. Cotton



Exposition sur les espèces en voie de disparition :
(Fredericton, Nouveau-Brunswick)

La production d'une brochure présente aux nombreux visiteurs l'exposition environnementale annuelle organisée à Saint John et répond aux questions les plus posées, notamment, pourquoi certaines espèces sont en danger de disparition et quelle est la différence entre une espèce en péril et une espèce en voie de disparition

L'art et la culture en avant scène

De nombreux projets approuvés par le PPMC ont permis la mise en valeur du côté artistique des Canadiens et des Canadiennes ainsi que le multiculturalisme, caractéristique de plus en plus importante de la population canadienne. Le thème des arts et de la culture a recueilli 117 projets au cours de la phase IV, représentant ainsi 18 % de l'ensemble des projets approuvés lors de la dernière phase du programme.



La Collection Nunavut 2000 :
(Région est du Nunavut, Nunavut)

La mise en œuvre d'ateliers de gravure de deux semaines dans les communautés de Kimmirut, d'Iqaluit, de Broughton Island, de Clyde River, de Pond Inlet, de Nanisivik, d'Igloolik et de Hall Beach a permis la création d'une série de six œuvres choisies afin de composer la collection Nunavut 2000. Cette dernière est exposée dans des galeries, musées et institutions culturelles à travers le Canada



L'Album du siècle :
(Winnipeg, Manitoba)

La production d'un disque compact souligne la réussite de plusieurs anciens du collège Saint-Boniface, seule université francophone dans l'Ouest canadien



Histoire de [mo] :
(Caraquet et Moncton, Nouveau-Brunswick)

La présentation de deux pièces de théâtre mettant en scène des personnes aphasiques a permis à ces dernières de développer leurs capacités à s'exprimer tout en fournissant aux d'orthophonistes et aux intervenants des nouvelles approches de réintégration de ces personnes dans la société





L'édification d'un totem, réalisé par un artiste des Premières nations, intègre les emblèmes des clans de la région de Prince George. Ce totem est maintenant exposé dans la galerie d'art de la ville

Poteau sculpté des Premières nations de Prince George :
(Prince George, Colombie-Britannique)



Cime et Racines —
Symposium art nature :
(Saint-Étienne-des-Grès, Québec)

Le symposium a réuni, autour de la thématique de l'arbre et du milieu naturel, des artistes venus du Québec, de l'Ontario, de la France et des États-Unis afin de créer des œuvres environnementales dans le Parc Nature La Gabelle. Cette attraction touristique populaire a été bénéfique à la région de la Mauricie à plusieurs points de vue : elle a souligné l'avènement du millénaire, l'ouverture au public du Parc Nature La Gabelle, la restauration de la rivière Saint-Maurice et la nomination de la Mauricie en tant que capitale nationale de la foresterie

Une jeunesse en devenir

Les projets se retrouvant sous le thème de la jeunesse ont représenté 8 % des projets de la phase IV, soit un nombre de 56 projets. Les projets regroupant plus de deux thèmes du PPMC ont, quant à eux, représenté 3 % des projets de cette même phase totalisant ainsi 22 projets.



Festival d'arts pour les jeunes de la rue :
(Toronto, Ontario)

L'élaboration et la réalisation d'un festival d'arts d'une durée de 3 jours a permis aux jeunes de la rue d'organiser des expositions d'arts visuels, de sculptures, et de techniques mixtes. Le festival a réuni des musiciens, des danseurs et des artistes de la scène dans le cadre de représentations diverses



Coffret-mémorial du millénaire :
(Edmonton, Alberta)

La création d'un coffret-mémorial réalisé par des personnes malentendantes et des interprètes a permis de regrouper des histoires écrites et enregistrées sur ruban vidéo, des lettres et des anecdotes destinées à être enterrées dans le Coffret-mémorial du millénaire





Le Néo-Roman — Un roman collectif :
(Halifax, Nouvelle-Écosse)

La création d'un roman collectif par une centaine d'élèves de 10^e et de 11^e années, des régions urbaines et rurales de la Nouvelle-Écosse met en scène des personnages reflétant les valeurs, les caractéristiques et le patrimoine des régions représentées



La murale nationale d'enfants de la francophonie :
(Matane, Québec)

Plus de 20 000 enfants de culture canadienne-française, âgés entre 5 et 12 ans, ont participé à la réalisation d'une murale longue de 2 000 pieds représentant leur vision du Canada



Les 665 projets réalisés au cours de la phase IV du Programme des partenariats du millénaire du Canada ont donné la chance aux Canadiens et Canadiennes d'exprimer à leur façon la signification de la venue du nouveau millénaire au Canada. Ils ont su saisir brillamment cette occasion spéciale de partager avec leurs pairs ainsi qu'avec le reste du monde la culture et les valeurs canadiennes, l'histoire et leur appartenance au Canada. L'ensemble des initiatives entreprises dans le cadre du programme laissera un legs durable aux générations actuelles et futures.

Dans le cadre du PPMC, les Canadiens et les Canadiennes ont contribué à :

- ✦ préserver le patrimoine historique canadien, témoignage durable de notre passé;
- ✦ promouvoir le tourisme au Canada et augmenter la visibilité du Canada à l'étranger;
- ✦ améliorer de façon durable la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes;
- ✦ tisser des liens durables entre les individus par la promotion de projets communs;
- ✦ augmenter la connaissance des arts visuels et de la scène;
- ✦ accroître le sentiment de fierté et d'appartenance à la culture canadienne;
- ✦ hausser la promotion et la préservation du patrimoine culturel canadien;
- ✦ établir et renforcer les liens existant à l'intérieur des collectivités et entre les différentes collectivités;
- ✦ acquérir des connaissances sur les Peuples Autochtones du Canada ainsi que sur la culture française qui rayonne dans l'Est et l'Ouest canadiens.



Une aide financière aux projets du millénaire proposés par des groupes canadiens enregistrés

Le PPMC a reçu plus de 10 000 demandes d'aide financière pour la réalisation de projets, totalisant ainsi plus de 1,9 milliard de dollars de demandes de financement. Depuis son lancement en 1998, le PPMC a approuvé 1745 projets, ce qui représente un peu plus de 149 millions de dollars en financement approuvé à ce jour.

Le Bureau a conclu une entente de contribution avec chacun des requérants retenus afin d'assurer la reddition des comptes pour le financement approuvé.

Une part considérable

À ce jour, le Bureau a conclu des ententes de contribution avec les requérants pour 93 % des projets approuvés.

En ce qui concerne la phase IV, le Bureau a approuvé la part d'un soutien partiel de 21 millions de dollars à 665 projets à l'échelle locale, nationale ou internationale. Cette aide financière aura un effet de levier, permettant ainsi aux bénéficiaires d'obtenir près de 110 millions de dollars auprès des partenaires dans le secteur privé et dans le secteur public.

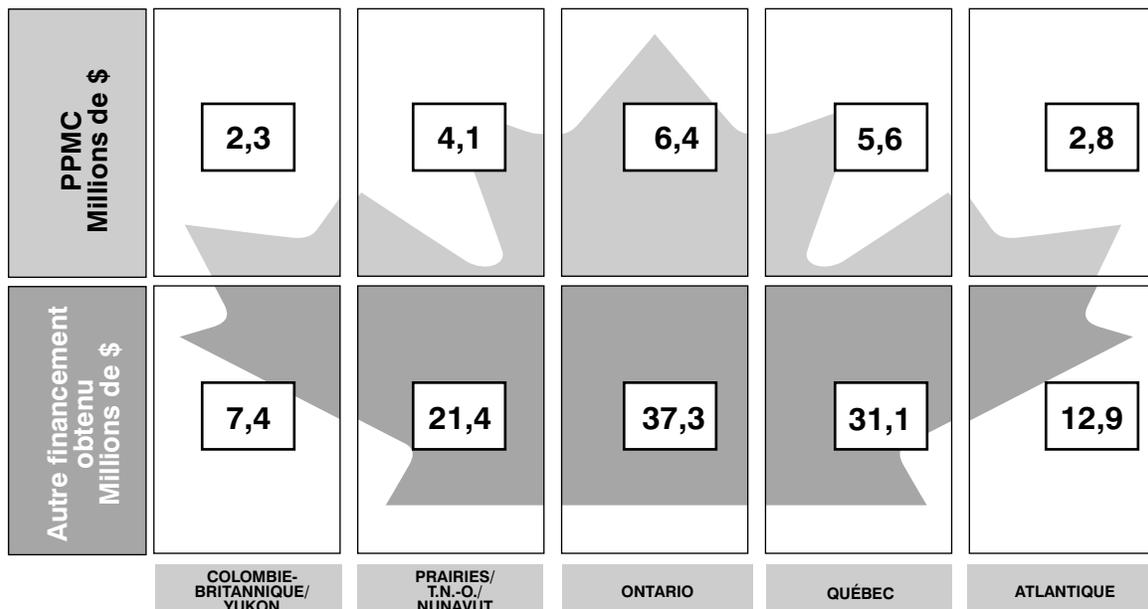
Financement de la phase IV, totalisant 665 projets

✦ Soutien du PPMC
21,1 millions de \$

✦ Soutien par l'entremise de partenariats avec les paliers de gouvernements, entreprises privées, organismes et collectivités
109,8 millions de \$

✦ Budget total pour tous les projets
130,9 millions de \$

CONTRIBUTION DU PPMC ET AUTRE FINANCEMENT OBTENU, VENTILATION PAR RÉGION — PHASE IV



Des partenaires qui aident le gouvernement du Canada à épauler et à promouvoir les activités du millénaire

Un élément essentiel

L'un des facteurs de succès clés du PPMC a été la création de **partenariats** qui a permis de mener à bien des projets du millénaire innovateurs. Ces partenariats ont été établis de concert avec des entreprises et organisations du secteur privé très variées œuvrant, notamment, dans le domaine de l'environnement, de la culture, des loisirs, de la jeunesse, du patrimoine et de l'art, ainsi qu'avec un grand nombre de municipalités et d'administrations locales.

Comme la plupart des projets ont fait intervenir de multiples partenaires, les 1 593 ententes conclues pour l'achèvement des travaux pour l'exercice 2000-2001 ont généré l'établissement de plus de 2 000 partenariats.

Ces initiatives innovatrices ont rallié des partenaires tels que des communautés et des organismes qui ont mobilisé des ressources venant de partenaires de financement traditionnels, notamment des entreprises, des fondations et des associations, ou de partenaires non traditionnels offrant un appui non financier. Les partenariats font partie intégrante des initiatives du PPMC depuis sa création en garantissant, d'une part, que les projets sont communautaires et d'autre part, qu'ils sont le résultat d'intérêts généraux locaux ou nationaux.

Parrainage

Le PPMC a aussi fourni une occasion unique de forger de nouveaux partenariats en appuyant des projets non commerciaux, qui n'étaient pas financés par le programme.

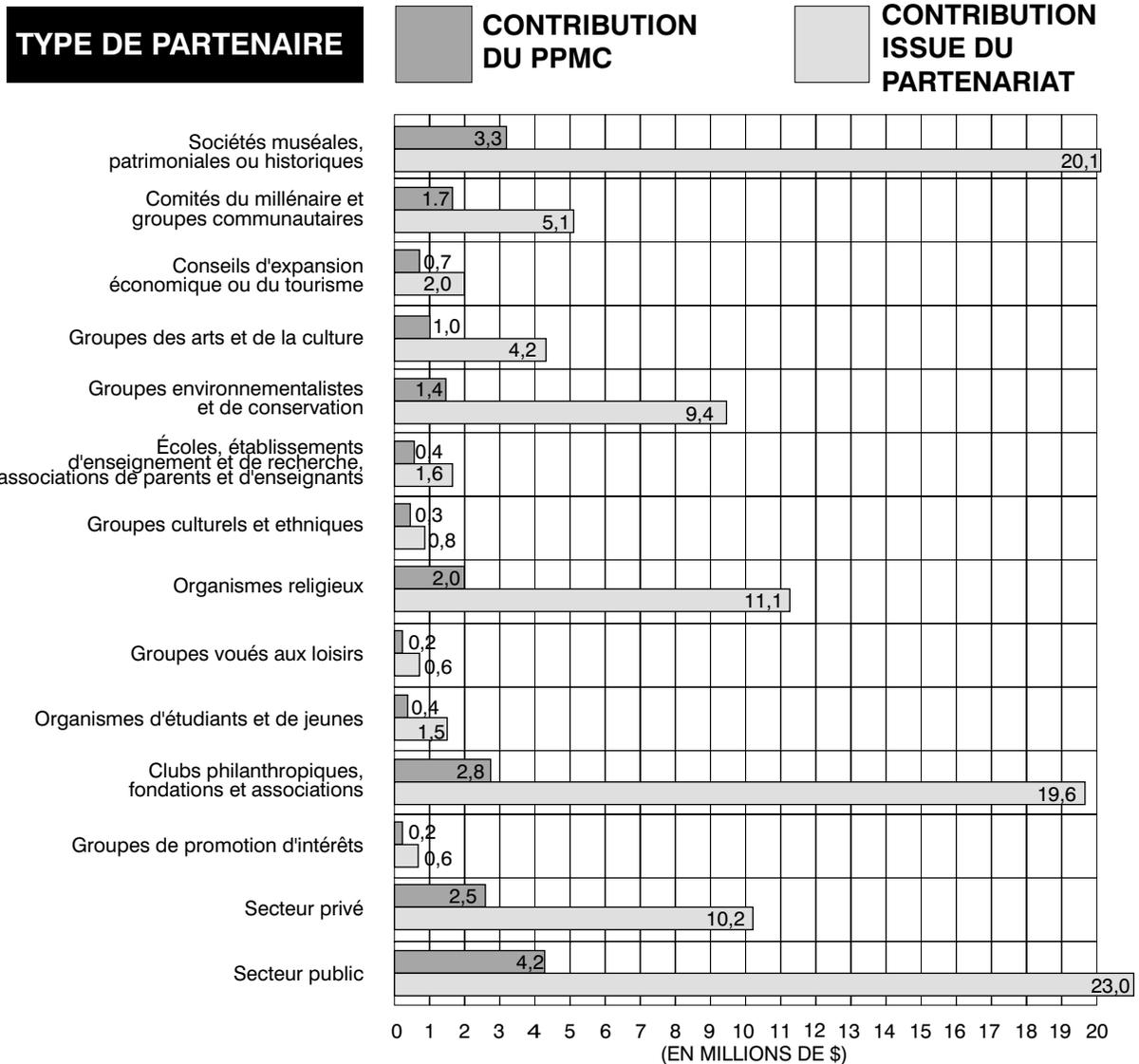
Le parrainage a offert aux organisations :

- ♣ le droit d'utiliser le logo du millénaire à des fins promotionnelles;*
- ♣ d'afficher leurs projets sur le site Web public du Bureau;*
- ♣ de faire reconnaître leur projet comme un projet du millénaire.*

Des 153 demandes de parrainage, le Bureau en a approuvé 86.



Le tableau suivant fait état des domaines généraux des partenariats établis avec le PPMC et des montants de contribution ayant mené à l'apport d'une aide financière dans le cadre du programme.



Certains de nos partenaires...

Afin d'illustrer la contribution de ces partenariats entre les organisations, on présente, ci-dessous, quatre exemples de projets.

New Moves for the Millennium

La Société du Festival Danse Canada, en partenariat avec une foule d'organisations artistiques, dont le Centre national des Arts, le Conseil des Arts du Manitoba, *Dans in Kortrijk*, Cie Flak (qui inclut le *Trafo Festival* et le Conseil des arts et des lettres du Québec), ainsi que le *Banff Centre for the Arts* a mis en vedette quelques-uns des jeunes danseurs et chorégraphes les plus en vue du Canada dans quatre nouvelles œuvres dans le cadre du Festival Danse Canada biennuel.

Exposition du millénaire du Musée des pêches de l'Atlantique

La Société du Musée marin de Lunenburg et ses partenaires, la Banque Royale, High Liner Foods Inc., Clearwater Fine Foods Inc., Theresa E. Connor, Ultramar Canada Inc., et ABCO Industries Ltd. ont produit une exposition vivante à l'entrée du Musée des pêches de l'Atlantique. Cette exposition offre une représentation unique de la vie des profondeurs de l'océan Atlantique et des capacités dont nous disposons pour augmenter nos ressources renouvelables.

Partager les visions/rêveries

À Edmonton, en Alberta, Patenaude Communications, en association avec Dinosaur Soup Productions Inc., et en partenariat avec l'Alberta Foundation for the Arts, CBC Radio-Canada, CFRN-TV, Bravo!, le Fonds de production du CFCN, et le Banff Centre for the Arts a produit un documentaire télévisé qui a exploré la vie et le travail du compositeur Stewart Grant et du peintre défunt Sam Black.

Un marais pour la vie...

Les Amis du marais de la Rivière-aux-Cerises, de Magog au Québec, de concert avec le Canton de Magog, le ministère des Ressources naturelles du Québec, Horizon Travail et la Fondation de la faune du Québec, ont aménagé un sentier en milieu humide, permettant aux visiteurs d'avoir un accès sécuritaire au marécage de la Rivière-aux-Cerises tout en protégeant et en préservant cet écosystème fragile.



Promotion des initiatives du millénaire

La dynamique créée par le millénaire s'est accentuée tout au long de l'an 2000 et elle s'est même prolongée jusqu'en 2001. Le Bureau est resté facile d'accès grâce à son numéro sans frais 1-800 et à son site Web pour aider les organisations à planifier et à promouvoir leurs activités du millénaire. En outre, les communiqués et les avis aux médias diffusés par le Bureau ont attiré l'attention du public et des médias sur les activités entourant le millénaire qui se sont déroulées dans les régions.

Afin de maximiser le nombre de Canadiens et Canadiennes participant aux activités du millénaire appuyées par le PPMC, le Bureau a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à sensibiliser davantage le public aux activités et à l'encourager à participer. Le site Web « Le Canada et le millénaire » est resté le point central de la promotion des activités grâce au calendrier des activités du millénaire qui a fourni des renseignements à jour sur ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays.

De tout, pour tous les goûts!

Le site public a également appuyé des célébrations nationales et internationales telles que la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, la Journée/semaine internationale de la femme, le Mois de l'histoire des Noirs, la Semaine canadienne de l'environnement ainsi que la Semaine des francophones. Grâce aux pages Web spéciales construites dans le but de faire ressortir ces célébrations, il a été possible d'offrir des liens avec les projets et activités du millénaire financés par le PPCM qui portaient sur un thème connexe.

Venons-en aux faits...

- ✦ *Le site « Le Canada et le millénaire » accueille en moyenne 31 000 visiteurs par jour!*
- ✦ *Le Bureau a répondu à quelque 800 appels via la ligne 1-800-O-Canada!*
- ✦ *Environ 1 314 manifestations publiques ont eu lieu à travers le Canada!*

Une image

Le Pavillon du Canada, une initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a fourni au Bureau des occasions uniques de faire connaître l'initiative du millénaire du gouvernement du Canada à un vaste auditoire. Le Bureau a mis sur pied des présentoirs lors d'expositions itinérantes du Canada, notamment la Red River Exhibition à Winnipeg, l'Expo Québec à Québec et la Pacific National Exhibition à Vancouver.

Grâce à d'autres partenariats, le Bureau a pu présenter le gouvernement du Canada comme un partenaire indispensable des célébrations organisées par les Canadiens pour marquer le millénaire de façon spéciale. À titre de partenaires médiatiques officiels du Bureau, l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC) et l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) ont continué à utiliser le logo et le slogan officiels du millénaire pour des fins non commerciales et pour encourager les réseaux de canaux communautaires membres à promouvoir gratuitement les initiatives du millénaire par des autopublicités, des émissions spéciales sur le millénaire, des bulletins et des magazines ainsi que par un lien direct avec le site Web du Bureau.



Un partenariat, une réussite

Un partenariat fructueux avec VIA Rail a procuré plusieurs possibilités promotionnelles au Bureau :

- ✦ des encarts promotionnels ont été postés aux 47 000 membres VIA Préférence; et
- ✦ des articles sur les projets appuyés par le PPMC ont été publiés dans VIA Magazine.

Avec la coopération de VIA Rail, le Bureau s'est occupé d'organiser et de promouvoir le concours « Allez bon train ». Le concours a été publicisé par l'intermédiaire du site Web du Bureau, de VIA Magazine et des expositions au Pavillon du Canada.

La réponse au concours a été bonne, plus de 3 500 coupons de participation ayant été envoyés.

Le grand gagnant a reçu des bons de transport de VIA Rail d'une valeur de 500 \$.

Un partenariat, une réussite

Un partenariat fructueux avec VIA Rail a procuré plusieurs possibilités promotionnelles au Bureau :

✦ des encarts promotionnels ont été postés aux 47 000 membres VIA Préférence;

✦ des articles sur les projets appuyés par le PPMC ont été publiés dans VIA Magazine; et

✦ le concours « Allez bon train » a attiré 3 500 participants



D'un océan à l'autre

Beaucoup de projets parrainés par le PPMC ont donné lieu à des manifestations d'importance partout au Canada, qui ont attiré de nombreux Canadiens et Canadiennes ainsi que des visiteurs internationaux. Ces manifestations ont rapproché les Canadiens et Canadiennes à un moment historique et, à de nombreux égards, elles ont amélioré leur qualité de vie. Le Bureau a agi comme catalyseur de la publicité de ces activités et il a veillé à y déléguer des représentants pour qu'ils parlent au nom du PPMC. Les activités ont appuyé des projets environnementaux, des programmes de leadership pour les jeunes, des produits patrimoniaux et éducatifs et des initiatives bénévoles motivantes.

Voici un échantillon de ces activités :

Les cérémonies de clôture du **Relais 2000 du Sentier transcanadien** ont eu lieu à Hull, au Québec. Plus de 5 000 relayeurs ont transporté de l'eau des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve pour qu'elle soit versée dans un vase cérémoniel lors de la cérémonie spéciale. Le Relais est une activité qui accompagnait la construction du **Sentier transcanadien**, projet auquel ont participé des centaines de milliers de bénévoles qui ont travaillé ensemble à la construction de ce sentier de 16 000 kilomètres qui traverse le pays, reliant ainsi des milliers de collectivités. Il s'agit du plus long sentier récréatif du monde. Au cours de l'an 2000, de nombreuses cérémonies publiques ont eu lieu dans les collectivités du pays afin de commémorer ces deux événements.

L'arrivée des **Grands Voiliers** à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 20 juillet 2000, a attiré des centaines de milliers de spectateurs. Près de 150 grands voiliers de classe mondiale provenant des quatre coins du globe ont fait escale à Halifax, dans le cadre d'un voyage transatlantique d'une durée de quatre mois. Cette initiative a posé les bases d'un programme canadien servant à promouvoir la voile auprès des jeunes adultes et à les aider dans leurs efforts. Par ailleurs, à L'Anse Aux Meadows, à Terre-Neuve, une foule enthousiaste a accueilli le navire viking **L'Islandingur : l'histoire sans fin** le 28 juillet 2000. Ce navire s'est arrêté dans 24 ports officiels durant son périple de 4 000 milles marins qui l'a mené d'Islande au Groenland, puis à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, avant de jeter l'ancre sur New York.

Une reconnaissance

Pour souligner l'Année internationale des volontaires 2001, le Bureau projette plusieurs initiatives pour reconnaître les bénévoles qui ont contribué aux projets du PPMC :

✦ la publication d'un message du vice-premier ministre et ministre responsable de l'initiative du gouvernement du Canada pour le millénaire sur le site Web du Bureau;

✦ l'inclusion, dans les produits de communication, d'une mention reconnaissant la précieuse contribution des bénévoles; et

✦ la publication d'une page spéciale de remerciement des bénévoles sur le site Web du Bureau.

Lors d'une cérémonie spéciale de remise de prix qui s'est tenue à Québec, le 22 septembre 2000, la **Médaille d'histoire du Canada du Gouverneur général pour le millénaire** a été décernée aux meilleurs élèves de 23 écoles locales. Cette médaille a été offerte aux élèves des écoles secondaires participantes de l'ensemble du Canada qui ont atteint la note la plus élevée en histoire du Canada ou en études canadiennes.

Le 29 juin 2000, la **Tournée nationale « Les femmes sont des personnes »** a été lancée à Ottawa, en l'honneur de cinq femmes canadiennes célèbres. Une maquette de 26 pouces, reproduisant les sculptures de bronze de ces femmes, a fait le tour du Canada. Les statues, plus grandes que nature, ont été érigées de façon permanente sur la Colline du Parlement, le 18 octobre. On a également rendu hommage à d'autres Canadiennes dans un documentaire d'une heure ayant pour thème les **Épouses de guerre : du rêve à la réalité**. Ce documentaire vidéo a été présenté en première lors d'une cérémonie spéciale au Musée canadien des civilisations, à Hull, au Québec, le 7 février 2001, et a été télédiffusé au canal History Television, le 14 février de la même année.

Pour souligner l'apport des bénévoles à leur collectivité et à la société en général et pour célébrer leurs réalisations, **Le bénévolat au fil du temps — Un musée itinérant** a poursuivi son voyage à travers le Canada en 2000 et en 2001, s'arrêtant dans douze villes. L'exposition interactive a encouragé tous les Canadiens et les Canadiennes, plus particulièrement les jeunes, à faire du bénévolat.

Le Bureau a sans cesse travaillé à la formation de partenariats fructueux et à la promotion des résultats positifs découlant de la collaboration entre les collectivités, le gouvernement, le secteur privé et d'autres organisations en vue d'une cause commune. Ces partenariats ont ouvert la voie à de futures initiatives et ont institué une nouvelle façon de faire des affaires au 21^e siècle.





Un milieu de travail unique

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, un des grands défis à relever au Bureau du Canada pour le millénaire a été de retenir une équipe professionnelle afin d'assurer la viabilité de l'organisation et de bien servir les Canadiens et les Canadiennes. La popularité du PPMC a généré une énorme charge de travail à être réalisée selon un calendrier de travail précis. Cela a entraîné, pour le Bureau, l'importance de maintenir en poste une équipe hautement qualifiée dans le but de réaliser son mandat.

Un effectif durable dans un ministère temporaire

Le Bureau, doté d'un mandat d'une durée de trois ans, n'a offert que des contrats d'emploi temporaire à ses membres. Afin de pallier à cette situation difficile, le Bureau a dû se distinguer en tant qu'employeur de choix en créant un environnement de travail appuyant l'engagement de ses membres. Les enjeux, pour les membres, ont été ceux de réaliser leurs engagements professionnels ainsi que de trouver un nouvel emploi d'ici la fin du mandat du programme.

Malgré cette dichotomie, les membres ont valorisé l'approche de gestion souple adoptée par le Bureau, ce qui leur a permis d'être créatifs au plan de la prise de décision et de répondre rapidement aux préoccupations des requérants. Cette approche s'est avérée fructueuse particulièrement au cours de la phase IV puisque la majorité des projets approuvés ont été réalisés par de petites collectivités connaissant peu le processus gouvernemental en ce qui a trait à la gestion de contributions.

L'arrivée de la fin du mandat a nécessité une réduction des effectifs. Cette réduction s'est effectuée par le truchement de départs volontaires des employés du Bureau qui ont reçu des offres d'emploi, pour la majorité, provenant d'autres ministères fédéraux. La flexibilité organisationnelle qu'offre une petite équipe a facilité l'adaptation aux changements constants occasionnés par la progression du cycle opérationnel du programme. Cette manœuvre opérationnelle a donné l'occasion aux membres du Bureau d'accroître leurs compétences et leurs expériences de travail au sein du secteur public. Elle a également eu un impact positif sur le moral de l'équipe, ce qui a aidé à mener avec succès le programme à sa fin. Cette affirmation a été également validée dans un sondage effectué auprès des employés en mars 2001 dans le cadre de l'évaluation de programme du PPMC. En effet, 83 % des employés avaient alors qualifié le Bureau comme un très bon employeur.

Engagements du Bureau en matière opérationnelle...

- ✦ *Maintien des employés et d'un milieu de travail agréable;*
- ✦ *Aide aux employés en recherche d'emploi;*
- ✦ *Établissement de nouveaux modes d'exécution de programme à mesure que le Bureau réduit ses activités;*
- ✦ *Conformité avec les directives et les exigences fédérales en matière de reddition de comptes avant la cessation du PPMC et la fermeture du Bureau.*

En prolongation

Le Bureau avait prévu clore la totalité des projets le 31 mars 2001. À cette date, un peu plus de 55 % des projets étaient complétés tandis que 12,1 % des projets étaient en attente de leur paiement final. Les modalités du programme ont été modifiées afin de permettre une prolongation jusqu'au 30 septembre 2001 pour l'achèvement d'environ 25 % des projets. Cette décision a été rendue en raison des retards entraînés à la fois par le grand nombre de demandes reçues, la complexité et la longueur du processus d'évaluation environnementale requis par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ainsi que par les exigences prévues par l'entente de contribution du PPMC. Au 31 mars 2001, 38 % des projets approuvés ont été soumis à une vigoureuse évaluation environnementale et des mesures appropriées ont été appliquées lorsqu'il a été jugé nécessaire de le faire.

Par conséquent, le ministère soumettra un compte-rendu portant sur les réalisations des priorités stratégiques en ce qui a trait à la conformité avec les directives et les exigences fédérales en matière de reddition de comptes avant la cessation du PPMC et la fermeture du Bureau prévue pour décembre 2001 dans le rapport de rendement de 2001-2002. En janvier 2001, le Bureau du Canada pour le millénaire a développé un cadre de référence portant sur l'évaluation de programme et un plan de contrôle des accords de parrainage et de contributions. Ces derniers ont été soumis et endossés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Extension des projets au 30 septembre 2001

Une prolongation des projets a été approuvée lorsque :

- ✦ les exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et les mesures d'atténuation découlant de ces exigences ont retardé l'achèvement du projet;
- ✦ une courte prolongation, sur démonstration, permet au requérant de réaliser son projet; et
- ✦ la prolongation contribue à protéger un investissement important du PPMC dans le projet.

Atteintes des résultats stratégiques Rendement interne

- ✦ 83 % des employés qui ont répondu au sondage effectué dans le cadre de l'évaluation de programme du PPMC ont qualifié le Bureau comme un très bon employeur;
- ✦ Mise sur pied d'un programme de développement de carrière pour les employés afin de les aider dans le cheminement de leur carrière;
- ✦ Livraison de sessions de formation pour améliorer la rédaction de notes de breffage;
- ✦ Livraison de sessions d'information dans le but d'améliorer les connaissances des employés en matière d'ergonomie;
- ✦ Élaboration d'un cadre de référence portant sur l'évaluation du PPMC;
- ✦ Réalisation d'un plan de contrôle des accords de parrainage et de contribution.



Annexes

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER



Pour l'exercice 2000-2001, le Bureau du Canada pour le millénaire était doté d'un budget de fonctionnement de 8,9 millions de dollars et d'un budget des contributions de 86,3 millions de dollars. Ces budgets avaient été autorisés en fonction de la fermeture du Bureau le 31 mars 2001.

Le Bureau a approuvé une prolongation des projets jusqu'au 30 septembre 2001 pour environ 438 projets engendrant ainsi une diminution des paiements de contribution versés durant l'exercice 2000-2001. Un montant de 23,1 millions de dollars en fonds non utilisés a donc été reporté à l'exercice 2001-2002 afin de permettre au Bureau de respecter tous ses engagements en vertu du Programme des partenariats du millénaire du Canada.

TABLEAUX FINANCIERS RÉCAPITULATIFS

Les tableaux suivants font état du rendement financier du Bureau du Canada pour le millénaire :

Tableau 1 : Résumé des crédits approuvés

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau 4 : Paiements de transfert

Tableau 1 Résumé des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de \$)				
Crédit		2000-2001		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Initiatives du millénaire			
30	Dépenses de fonctionnement	6,5	8,9	8,0
35	Contributions	86,5	86,3	63,1
(S)	Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,5	0,6	0,6
	Total — Ministère	93,5	95,8	0,7

Tableau 2 Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du ministère par opposition aux dépenses réelles (en millions de \$)			
Initiatives du millénaire	2000-2001		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
ETP	120	91	98
Fonctionnement	7,0	9,5	8,6
Immobilisations	-	-	-
Subventions et contributions votées	86,5	86,3	63,1
Total des dépenses brutes	93,5	95,8	71,7
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Total des dépenses nettes	93,5	95,8	71,7
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	-	-	-
Coût des services fournis par d'autres ministères	0,3	0,8	0,8
Coût net du programme	93,8	96,6	72,5

Tableau 3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en millions de \$)					
Initiatives du millénaire	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Bureau du Canada pour le millénaire	18,0	46,4	93,5	95,8	71,7
Total	18,0	46,4	93,5	95,8	71,7

Tableau 4 Paiements de transfert

Paiements de transfert (en millions de \$)					
Bureau du Canada pour le millénaire	Programme des partenariats du millénaire du Canada		2000-2001		
	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Contributions	12,7	33,7	86,5	86,3	63,1
Total des paiements de transfert	12,7	33,7	86,5	86,3	63,1



AUTRES RENSEIGNEMENTS



Pour obtenir plus de renseignements au sujet du Bureau du Canada pour le millénaire, voici nos coordonnées :

Bureau du Canada pour le millénaire
255, rue Albert, 10^e étage
C.P. 2000, succ. D
Ottawa (Ontario)
K1P 1E5

NUMÉROS À RETENIR



Renseignements généraux : (613) 995-2800

Télécopieur : (613) 995-2766

Programme des partenariats
du millénaire du Canada : 1-888-774-9999



<http://www.millenaire.gc.ca>



2000
Canada